

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	6	11

Séance du 19 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf janvier à DIX-HUIT heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes, CHAUVIN Héléne, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARRON Patrice, MORDELET Pierre,

Absents représentés : BARTIAUX Claudine (à BAGARRE Jean-Pierre), BASCOUL André (à GARRON Patrice), GARENCE Jacques (à MORDELET Pierre), HEBRARD Valérie (à CHAUVIN Héléne), GRADASSI Colette (à MORDELET Charles-Antoine)

Absents excusés non représentés : sans objet

Mme CHAUVIN Héléne a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

12/01/2024

Objet de la délibération

Délibération n°08/2024 : EAU ET ASSAINISSEMENT : mise à jour du SDAEP

Monsieur le Maire rappelle que le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable est le document qui établit, d'après les besoins actuels et futurs en eau des habitants, un projet de travaux à l'échelle du territoire afin d'assurer en quantité et en qualité la distribution d'eau potable sur le territoire.

En prévision du transfert de la compétence Eau et Assainissement à la CCLGV, prévu par la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2026, et compte-tenu de la relative ancienneté du précédent document, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'établir un nouveau document.

Il propose de missionner la SPL ID83 pour assister la commune dans cette démarche.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE le projet de réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable

APPROUVE la mission d'assistance de la SPL ID83

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

DIT que les dépenses liées à cette opération seront inscrites au Budget EAU ET ASSAINISSEMENT

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit

Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

The image shows a blue ink signature of Charles-Antoine MORDELET over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE D'AIGUINES' and the number '83330' at the bottom. The seal also features a central emblem with a figure and a star.